
La gouvernance environnementale malgache : reconfigurations socio institutionnelles et logiques d'acteurs

Misha Ratsimba Rabearisoa*¹, Marc Poncelet , and Bruno Ramamonjisoa

¹Université d'Antananarivo – Campus universitaire d'Ambohitsaina B.P. 566 Antananarivo, Madagascar

Résumé

Dans la perspective de résoudre les problématiques liées à la dégradation accrue des ressources naturelles, Madagascar a mis en oeuvre vers la fin des années 1980 diverses réformes de développement. L'élaboration et la mise en oeuvre du Programme d'Action Environnemental (PAE) ont ainsi mobilisé l'appui d'institutions internationales et bénéficié d'un financement conséquent (Lapeyre et al., 2007 ; World bank, 2007 ; Sarrasin, 2009). Combinée aux réformes de décentralisation, l'expression pratique de cette stratégie environnementale s'est spécifiquement basée sur les transferts de gestion et la gestion des Aires Protégées. Ici, l'importance particulière accordée à la composante biodiversité, bien que ne représentant qu'une composante parmi les sept du PAE, fait écho aux préoccupations internationales sur l'environnement (Sarrasin, 2009). Cette politique, initiée alors et axée sur des concepts allant historiquement des anciens " Projets de Conservation et de Développement Intégré " aux actuelles approches participatives à travers les transferts de gestion, ne fonctionne toujours pas, spécifiquement au niveau local (Willame, 1994 ; Banque mondiale 2002 ; PE3, 2015).

Les questionnements soulevés par l'accès à une rente de développement amènent à juger de son adéquation dans un contexte " développementiste " : un financement affecté à priori à un domaine particulier pourrait induire un déterminisme par l'offre et est donc beaucoup plus sujet à des conditionnalités et d'un autre côté, dans un souci de pertinence et d'appropriation effectives des actions à mettre en oeuvre, l'importance des besoins perçus en termes de compréhension commune des enjeux n'est pas toujours de mise, au niveau de tous les acteurs.

La démarche de compréhension de cette inefficacité s'est donc basée sur des analyses institutionnelles et historiques de la gouvernance environnementale, combinées à des approches socio-anthropologiques liées aux stratégies d'action des acteurs dans ce contexte. L'analyse de gouvernance (qui a considéré six types de modalités de gestion des ressources naturelles existantes) a montré, notamment, que le rôle des pressions internationales sur le choix des politiques publiques malgaches dans un contexte de prévalence des Aides Publiques au Développement ne permet, nécessairement pas, de prendre en considération les problématiques et intérêts spécifiques locaux ce qui impacte fortement sur la pertinence des actions mises en oeuvre. Les études de cas de dix-huit transferts de gestion de différentes régions de Madagascar ont, quant à elles, montré que l'insertion de nouvelles institutions de gouvernance " contemporaines " et décentralisées (souvent " immatures ") introduisent, dans une grande majorité des cas, une remise en cause du système de régulation sociale traditionnelle local entraînant un hiatus entre légalité et légitimité.

*Intervenant